INSTRUCTIONS DE SERVICE / CONSIGNES DE SÉCURITÉ

POUR BATTERIE E-BIKE VISION, COMPATIBLE AVEC LE MOTEUR BOSCH* CLASSIC (+) 36 V

Données de performance

13 Ah / 468 Wh tube diagonal et version porte-bagages
17 Ah / 612 Wh tube diagonal et version porte-bagages

295.8 x 90.7 x 129.7 mm

392.5 x 131.0 x 77.0 mm

CONTENU

Introduction 3
Exclusion de responsabilité 3
Garantie 3
Déclaration de conformité CE 4
Variantes du produit et données techniques 4
Entretien et conservation 4
Accessoires 4
Consignes de sécurité pour Batterie E-Bike Vision 5
Consignes de sécurité pour le chargement de Batterie E-Bike Vision 6
Chargement 7
Temps de chargement 8
Utilisation de la batterie 8
Dépannage 9
Recyclage 9

Akku Vision GmbH
Industriestraße-West 6
D-63808 Haibach

Téléphone: +49 (0) 6021 3289288
E-mail: info@akkuvision.de
Web: www.akkuvision.de

E-Bike Vision est une marque déposée de la société Akku Vision GmbH

LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE D'UTILISATION AVANT UTILISATION !

Ce guide d'utilisation fait partie du produit. Il contient des informations importantes et des avertissements de sécurité. Il convient donc de le conserver à portée de main à tout moment et de le remettre lors de la transmission du produit à des tiers.

Introduction

Merci d'avoir choisi une batterie lithium de notre gamme.
Veuillez prendre quelques instants pour lire attentivement ce guide d'utilisation. Il contient des informations détaillées concernant l'utilisation de la batterie, ses fonctions et son entretien, ainsi que sur l'utilisation des chargeurs E-Bike Vision.
Pour toute question supplémentaire, veuillez-vous adresser à votre revendeur ou contactez-nous en utilisant notre formulaire de contact sur notre page Internet.
Nous vous souhaitons bonne route avec votre nouveau Batterie E-Bike Vision et nous vous remercions de votre confiance.

Votre équipe Akku Vision

Exclusion de responsabilité

La société Akku Vision GmbH décline toute responsabilité en cas de pertes, de dommages ou de frais résultant d'une utilisation erronée et du fonctionnement erroné du produit ou s'y rapportant.
L'obligation de verser des dommages-intérêts, quel qu'en soit le fondement juridique, se limite à la valeur facturée des produits d'E-Bike Vision qui participe directement à l'événement dommageable dans les limites autorisées par la loi. Cette clause n'est pas valable s'il existe une garantie en vertu de dispositions légales impératives ou en cas de négligence grave.
De plus, en raison des différents canaux de distribution, la société Akku Vision décline toute responsabilité quant à l'intégralité et l'exactitude des documents fournis avec la batterie.

Garantie

En plus de la garantie légale, nous garantissons nos batteries pendant 24 mois. En cas de recours à la garantie de 24 mois, il faut obligatoirement joindre la preuve d'achat à votre demande. Pour faire valoir la garantie, veuillez-vous adresser au revendeur auprès duquel vous avez fait l'acquisition de votre produit.

Sont exclus de la garantie les dysfonctionnements résultant :

- d'une utilisation inappropriée, p.ex. surchauffe, mauvais raccordement, court-circuit ou inversion des polarités, immersion dans de l'eau, nettoyage avec des nettoyeurs à haute pression ou à vapeur, décharge totale, inversion des polarités ou chute
- de l'utilisation d'accessoires non autorisés par Akku Vision GmbH
- d'un endommagement involontaire ou volontaire
- de défauts résultant d'une utilisation normale
- d'une utilisation en dehors des spécifications techniques
- de dommages qui ne se sont pas produit directement sur l'appareil soumis à la garantie
- de la lubrification des contacts avec du spray de contact, des lubrifiants ou produits similaires
- de changements/ modifications / réparations / de transformations ou d'adaptations qui n'ont pas été effectuées par le service client d'Akku Vision → Veuillez utiliser exclusivement notre service client pour les reparations
- de dommages optiques qui ne sont pas à l'origine de dommages fonctionnels ou qui peuvent être remis en état par nettoyage
- de frais pour batterie de location

L'enlèvement de l'étiquette de prestation de la batterie entraîne la perte du droit à la garantie.

Déclaration de conformité CE

L’évaluation de l’appareil a eu lieu selon les directives européennes harmonisées. Vous possédez donc un produit dont la construction remplit les objectifs de protection de la Communauté Européenne pour une utilisation sécurisée des appareils. La déclaration de conformité CE détaillée peut être demandée à notre service.

Variantes du produit et données techniques

Désignation	Capacité	Position	Poids	Numéro d'article
Batterie E-Bike Vision compatible avec le moteur Bosch* Classic	13 Ah / 468 Wh	Tube diagonal	~ 3 kg	10020
	17 Ah / 612 Wh	Tube diagonal	~ 3 kg	10021
	13 Ah / 468 Wh	Porte-bagages	~ 3.2 kg	10022
	17 Ah / 612 Wh	Porte-bagages	~ 3.2 kg	10023

Tension nominale	36 V
Température d’utilisation	-10 à 60 °C
Température de chargement	0 à 45 °C
Température d’entreposage	< 17 °C
Protection	Étanche à la poussière et aux éclaboussures

Entretien et conservation

- Pour l’entretien du boitier de la batterie, veuillez n’utiliser qu’un chiffon doux et un peu d’eau ou un produit nettoyant neutre.
- Ne jamais nettoyer avec un nettoyeur à haute pression ou un nettoyeur vapeur !
- Nie jamais immerger dans des liquides !
- Veuillez ne pas utiliser de produit de nettoyage tels que de l’essence, de l’alcool ou d’autres fluides.
- Des produits de nettoyage agressifs peuvent entraîner un effritement de la peinture, une décoloration, une déformation, des rayures ou des défauts similaires.
- Veuillez si possible entreposer votre batterie à température ambiante (18° à 23° C).
- En cas de non-utilisation prolongée, veuillez entreposer votre appareil à une température comprise dans une plage autour de 17° C.
- Humidité de l’air comprise entre 0 et 80 %.
- En cas de non-utilisation prolongée, l’état de charge optimal est d’env. 70 % de la capacité chargée.
- En cas de non-utilisation prolongée, veuillez contrôler régulièrement l’état de charge et rechargez votre batterie si nécessaire !

Accessoires

Désignation	Poids	Numéro d'article
Chargeur rapide 6 A	~ 630 g	10070
Chargeur 4 A	~ 560 g	10071
Chargeur de voiture 2 A	~ 375 g	10076

Consignes de sécurité pour Batterie E-Bike Vision

Veuillez lire attentivement cette instruction ! Veuillez tenir compte des consignes de sécurité !

- Les Batterie E-Bike Vision ne sont pas des jouets. Veuillez les tenir à l'écart des enfants !
- Ne modifiez pas la batterie. Nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que vous ne devez pas ouvrir la batterie, ni la modifier. Dans le cas contraire, le droit à garantie prend fin.
- Une mauvaise manipulation (surchauffe, par exemple en raison d'une exposition au soleil ou d'un stockage sur des radiateurs ou près d'un feu, immersion dans l'eau, nettoyage avec des nettoyeurs à haute pression ou à vapeur, court-circuit, surcharge, décharge complète, mauvaise polarisation ou chute) ou des circonstances menant à une utilisation non conforme du produit peuvent entraîner des dommages pour les hommes et/ou la batterie est susceptible de prendre feu.
- Dans ces conditions d'utilisation normales et raisonnablement prévisibles, les Batteries E-Bike Vision sont des produits desquels aucune matière dangereuse ne doit s'échapper.
- Si des fluides ou des gaz venaient malgré tout à s'échapper de la batterie, veuillez éviter tout contact avec ces derniers et ne les inhalez pas !
  En cas de contact accidentel, lavez les parties concernées à l'eau.
- Veuillez consulter un médecin en cas de brûlures, de contact avec les yeux avec l'un de ces fluides ou en cas d'irritations des voies respiratoires !
- En cas d'urgence, sceller les batteries le plus hermétiquement possible et ajouter du sable sec, de la poudre de chaux (CaCO3) ou de la vermiculite.
- N'utilisez pas de batteries ou de chargeurs endommagés. En cas de doute, veuillez contacter votre revendeur.
- Ne pas utiliser la batterie et/ou le chargeur à d'autres fins que celles prévues.
- À n'utiliser que dans les vélos électriques prévus.
- N'utilisez pour cela que les chargeurs prévus !
- Les contacts ne doivent pas être lubrifiés avec des lubrifiants, du spray de contact ou des produits similaires !
- Le socle de la batterie sur le vélo électrique doit être propre et sec avant la mise en contact de la batterie !
- Les couvercles de la prise de charge/de décharge doivent être remplacés immédiatement en cas de perte/dommage. Dans le cas contraire, la garantie prend fin.

→ Ce n'est qu'en respectant ces instructions que vous obtenez une sécurité maximale !

Consignes de sécurité pour le chargement de Batterie E-Bike Vision

Lors du chargement, veuillez particulièrement tenir compte des points suivants :

- Le chargeur ne doit être raccordé qu'à des sources de tensions prévues à cet effet.
- Ne pas charger de batteries au plomb, NiCd, NiMh ou de piles !
- Le chargeur ne doit être utilisé qu'avec les Batterie E-Bike Vision correspondants de la société Akku Vision !
- En cas de non-utilisation prolongée, couper l'alimentation de l'appareil et débrancher les batteries raccordées.
- Le temps de chargement varie selon la capacité de la batterie et le type de chargeur.
- Ne chargez pas la batterie à des températures inférieures à 0° C ou supérieures à 45° Dans ce cas, le système de gestion de la batterie empêchera le chargement.
- Veuillez charger votre Batterie E-Bike Vision uniquement sous surveillance et sur une surface propre et non inflammable (pour la batterie et le chargeur).
- Le chargeur est conçu pour être utilisé dans un environnement aéré, sec et sans poussière. Ne jamais exposer à la pluie ou à de fortes chaleurs. Veillez à ce que la circulation de l'air soit suffisante.
- Ne couvrez pas le chargeur ni la batterie.
- Veuillez vérifier que la prise et les douilles du chargeur sont bien propres et sèches.
- Ne pas toucher la fiche ni la prise avec des mains mouillées.
- N'essayez pas de transformer ou de démonter le chargeur.
- Avant de raccorder le chargeur au réseau électrique, veuillez vérifier que la tension d'alimentation correspond à la tension d'alimentation du chargeur.
  La tension d'alimentation du chargeur est indiquée sur la plaque signalétique au dos de l'appareil.
- Un chargeur avec une prise secteur ou un cordon d'alimentation endommagé ne doit pas être raccordé au réseau électrique et doit être remplacé ou réparé sans tarder par le service client d'Akku Vision.
- Il faut dans tous les cas éviter que de l'eau et de l'humidité pénètrent dans le chargeur. Si le chargeur était exposé à l'eau, couper le courant (boite à fusibles), débrancher immédiatement le chargeur du réseau électrique et faire contrôler l'appareil par le service client d'Akku Vision.
- En cas de températures passant brusquement du froid au chaud, il est possible que de la condensation se forme autour et dans le chargeur. Dans une telle situation, attendre que l'alimentation du chargeur ait atteint la température ambiante. Évitez ce cas si possible en stockant le chargeur à l'endroit où vous l'utilisez.

Pour obtenir la longévité maximale de votre batterie, veuillez ne la charger que dans des plages de températures allant de 10° à 30° C.

Chargement

Démarrez le chargement en dehors du vélo électrique en ouvrant la serrure afin de retirer comme d'habitude la batterie pour pouvoir la recharger en votre présence dans votre maison ou votre garage.
Désactivez le système d'entraînement et attendez que les LED de la batterie se soient éteintes. Déverrouillez maintenant la serrure avec la clé.

Avec le chargeur E-Bike Vision, vous pouvez charger votre batterie directement dans votre vélo électrique ou en dehors.
Le système d'entraînement doit alors être désactivé.
Ouvrez pour cela le couvercle de la prise de charge.
Vous trouverez sous le couvercle la prise à 4 pôles pour le chargeur E-Bike Vision.

Début du chargement avec le chargeur E-Bike Vision

1. Connectez le chargeur au réseau électrique.
2. Mettez le chargeur en marche et attendez que la LED verte clignote lentement.
3. **Veuillez vérifier qu'aucune LED de la batterie n'est allumée lorsque cette dernière n'est pas montée sur le vélo électrique.**
4. Branchez maintenant la prise du chargeur dans la batterie.
5. Des rainurages de guidage se trouvent dans la prise de charge de la batterie et dans la prise du chargeur afin d'empêcher un mauvais branchement de la prise. Veuillez tournez la prise du chargeur en exerçant une légère pression lors du branchement dans la prise du chargeur vers la droite ou vers la gauche jusqu'à ce que la prise se trouve dans la bonne position. Un léger bruit de clic se fait alors entendre. La prise du chargeur doit maintenant pouvoir être insérée avec une légère pression dans la prise de charge .
   N'essayez pas de forcer l'insertion de la prise du secteur dans la prise de charge car cela pourrait endommager la batterie.
6. Le chargement commence. La LED de la batterie indiquant l'état de charge actuel commence à clignoter.
7. **Si le chargement ne démarre pas tout de suite, actionnez le bouton de capacité de la batterie en guise de contrôle et attendez que l'affichage de capacité s'allume.**
8. **Si la batterie est presque entièrement chargée (4 LED sont allumées et la 5ème clignote), le ventilateur du chargeur peut parfois ne peut pas fonctionner, de sorte que le chargeur passe directement en phase à tension constante. Dans ce cas, la consommation du chargeur est très faible et il n'est pas nécessaire que le ventilateur fonctionne.**
   Le ventilateur s'arrête également vers la fin du chargement car il n'est plus utile en phase de tension constante.
9. **<u>Ne retirez pas l'écran pendant le chargement dans le vélo électrique !</u>**
   Dès que vous retirez l'écran de votre vélo électrique pendant le chargement, l'affichage de capacité de la batterie s'éteint. Le chargement continue mais même si vous remettez l'écran en place, vous ne voyez plus l'affichage de capacité de la batterie.

Pendant le chargement, la capacité est indiquée comme suit par l'allumage et le clignotement des LED de la batterie :

La LED 1 clignote :	0 – 20 % capacité chargée
La LED 1 est allumée et la LED 2 clignote :	21 – 40 % capacité chargée
Les LED 1,2 sont allumées et la LED 3 clignote :	41 – 60 % capacité chargée
Les LED 1,2,3 sont allumées et la LED 4 clignote :	61 – 80 % capacité chargée
Les LED 1,2,3,4 sont allumées et la LED 5 clignote :	81 – 99 % capacité chargée
Les LED 1,2,3,4 et 5 sont allumées :	100 % capacité chargée

Fin du chargement

- - Pour arrêter le chargement, débranchez le chargeur et retirez la prise de la batterie, fixez à nouveau le couvercle de la prise de charge puis retirez la fiche du chargeur de la prise électrique.
- - Si vous avez laissé votre batterie chargée dans le vélo électrique, veuillez désactiver le système d'entraînement puis le réactiver afin que le système puisse calculer à nouveau l'autonomie.

Le chargement avec votre chargeur d'origine est terminé lorsque toutes les LED de la batterie sont allumées en permanence.
Avec le chargeur E-Bike Vision, le chargement est terminé lorsque toutes les LED de la batterie sont allumées en permanence et que les LED du chargeur sont allumées en permanence en vert ou en rouge.

Si la LED du chargeur est allumée en rouge, il n'y a pas de raison de s'inquiéter. Cela peut signifier que le système de gestion de la batterie a terminé le chargement pour compenser les tensions de cellules individuelles des cellules incorporées. Cela est à la durée de vie et la sécurité de votre batterie.

Temps de chargement

Batterie E-Bike Vision	Capacité	Chargeur rapide 6A	Chargeur 4A	Chargeur de voiture 2A
Compatible avec Panasonic* 36 V	13 Ah	~ 2.7 h	~ 3.75 h	~ 7 h
	17 Ah	~ 3.3 h	~ 4.75 h	~ 9 h

Vous pouvez bien sûr continuer à utiliser votre ancien chargeur. Veuillez dans ce cas suivre les instructions correspondantes du fabricant.

ATTENTION : Chargez toujours votre Batterie E-Bike Vision avec un courant de charge d'au moins 4A (c'est-à-dire avec le processus de chargement rapide) !
Si vous possédez encore un chargeur de la première génération (boitier métallique), veuillez charger en chargement rapide (indiqué par la LED clignotante du chargeur).

Utilisation de la batterie

Veuillez respecter les consignes de sécurité indiquées pendant l'utilisation de votre Batterie E-Bike Vision.

En cas de non-utilisation (s'il n'est pas installé sur le vélo électrique), votre Batterie E-Bike Vision passe automatiquement en mode veille après 3 secondes afin de maintenir l'auto-décharge la plus faible possible.
De la même manière, le système d'entraînement est désactivé (par la batterie) après env. 10 minutes si le vélo électrique n'est pas utilisé, peu importe que la lumière de votre vélo soit allumée ou non.

Veuillez faire attention au positionnement lors de l'insertion de la batterie avant de la fixer dans la serrure. Un mauvais placement de la batterie peut endommager le boitier de la batterie !

Avant chaque utilisation du Batterie E-Bike Vision, ce dernier doit être activé en appuyant sur le bouton de capacité ou sur l'interrupteur Marche/Arrêt sur l'écran.

N'appuyez pas plusieurs fois de suite sur le bouton de capacité, mais activez et désactivez la batterie immédiatement.

Vous avez monté correctement votre nouveau Batterie E-Bike Vision dans votre vélo électrique et vous l'avez bloqué avec la serrure (ne pas oublier de retirer la clé !). Activez ensuite le système d'entraînement grâce au bouton de capacité de la batterie ou de l'interrupteur Marche/Arrêt de votre écran. Le système d'entraînement lit maintenant la capacité actuelle de la batterie et votre moteur calcule l'autonomie approximative en fonction de votre profil de conduite actuel. La batterie n'a pas d'influence sur le calcul de l'autonomie du système entraînement.

La capacité en utilisation est affichée de la manière suivante :

La LED 1 clignote :	0 – 5 % capacité chargée
La LED 1 est allumée :	6 – 20 % capacité chargée
Les LED 1 et 2 sont allumées :	21 – 40 % capacité chargée
Les LED 1,2 et 3 sont allumées :	41 – 60 % capacité chargée
Les LED 1,2,3 et 4 sont allumées :	61 – 80 % capacité chargée
Les LED 1,2,3,4 et 5 sont allumées :	81 – 100 % capacité chargée

Ne retirez pas le batterie du vélo électrique tant que le système d'entraînement est activé. Veuillez le désactiver auparavant !

Votre nouveau Batterie E-Bike Vision est équipé de la plus récente et la plus sûre technique de système de gestion de batterie pour vous protéger des mauvaises utilisations. La batterie éteint le moteur de votre système d'entraînement avant que les cellules de la batterie ne soient complétement déchargées. Il reste toutefois assez de puissance dans la batterie, éclairage allumé, pour que vous rentriez chez vous en toute sécurité si vous utilisez l'éclairage via la batterie d'entrainement.

Maintenance

La durée de vie de votre Batterie E-Bike Vision dépend beaucoup de son entretien. N'utilisez jamais la capacité de votre batterie en entier, utilisez cette dernière régulièrement et stockez-la à env. 17°C afin de prolonger la durée de vie de votre batterie.
Toutefois, au fil des ans, la batterie perdra malgré tout en capacité.
N'essayez pas de rafraichir ou de remplacer vous-même les cellules !
Veuillez contacter notre service client. Il est en mesure d'évaluer et de remplacer les composants individuels en dehors de la garantie.
Un temps d'utilisation considérablement réduit après une charge complète indique que la batterie est épuisée. Veuillez la remplacer !

Dépannage

Si votre système d'entraînement ne démarre pas, veuillez vérifier que les contacts de la prise de décharge sont libres, propres, droits et non endommagés et qu'il existe un contact sécurisé entre la batterie et le boitier du connecteur.

Si le système d'entraînement n'est toujours pas activé, veuillez essayer de charger votre batterie.
Si le chargement ne démarre pas, veuillez vérifier que la prise du chargeur est branchée correctement.
Veuillez tester la batterie en appuyant sur la touche de capacité.
Le cordon d'alimentation est-il bien branché et y-a-t-il du courant dans la prise électrique ?

La batterie est-elle endommagée, défectueuse ou des fluides ou des odeurs émanent-elles de la batterie ? Veuillez interrompre l'utilisation de votre Batterie E-Bike Vision et contactez votre revendeur ou notre service client !

Recyclage

Ne jetez pas votre batterie au lithium avec les déchets ménagers ! Ramenez les batteries endommagées ou usagées chez votre vendeur de batteries ou au point de collecte de déchets spéciaux de votre commune. Retournez les batteries dans un état déchargé. De plus, protégez-vous contre les court-circuits en déconnectant les contacts. En éliminant correctement vos batteries, vous faites une importante contribution à la protection de l'environnement.